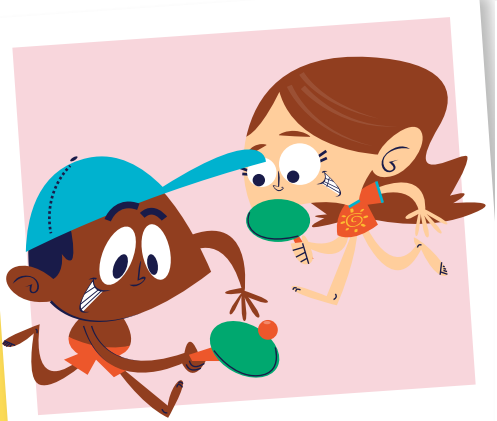

VACANCES ÉTÉ 2024

3 à 10 ans

LES ACCUEILS DE LOISIRS 3-10 ans

« LES P'TITES CANAILLES – 3-4 ANS » un cadre rassurant incitant l'enfant à prendre des initiatives, et à vivre en collectivité.

- Enfants ayant 3 ans révolus et déjà scolarisés en 2023-2024 en petite ou moyenne section.
- Lieu d'accueil : école de la Forêt – entrée rue de la Ferme

L'organisation de la journée repose sur des rituels qui rythment et créent des repères temporels. Les animateurs veillent à accompagner les enfants, sans faire à leur place selon leur degré d'autonomie pendant les gestes quotidiens (se laver les mains, se servir à manger, aller aux toilettes, se déshabiller pour la sieste...).

Des activités ludiques, pédagogiques et de loisirs sont proposées et menées par l'équipe d'animation. Cette année, elle amène les P'tites Canailles à la découverte des cultures et à s'émerveiller !

« CROC'LOISIRS - 5-7 ANS »

- Enfants scolarisés de la grande section au CE1
- Lieu d'accueil : école élémentaire de la Rivière - entrée côté Accueil Périscolaire de la Rivière

Croc'loisirs est un lieu de rencontre des enfants de fin de maternelle et d'école élémentaire, où petits et un peu plus grands s'entraident et continuent d'apprendre à vivre ensemble, dans le respect des rythmes de chacun.

À travers le jeu ainsi que par des activités proposées par l'équipe, l'accueil répond aux besoins et envies des enfants en favorisant l'autonomie et l'ouverture citoyenne.

Croc'Loisirs propose un programme varié d'animations. Activités manuelles, sportives, culturelles mais aussi sorties rythmeront l'été de vos enfants ! Le programme est conçu pour l'adapter et le faire évoluer au fil des envies !

« DREAM TEAM - 8-10 ANS »

- Enfants scolarisés du CE2 au CM2
- Lieu d'accueil : dans le bâtiment de l'Espace Jeunes - 1 rue de la Ferme

L'accueil de loisirs destiné au 8-10 ans place l'enfant comme acteur et décisionnaire.

Les temps de rassemblement et de concertation avec les enfants sont la ligne directrice de l'équipe d'animation. Les enfants participent de manière active : donner son avis, cerner ses envies, avoir le choix, devenir citoyen tout cela dans le but d'être acteur de leur temps de loisirs.

Nous adaptons le programme d'animations afin de proposer du choix et de la variété. Par le biais du loisir, les enfants sont ainsi conviés à expérimenter, faire des découvertes, prendre du plaisir, échanger leurs idées...

PÉRIODES D'OUVERTURES ET HORAIRES

Les Accueils de loisirs sont **ouverts du lundi 8 juillet au jeudi 29 août** (hors jours fériés et ponts) de 7h45 à 18h30 – fermeture le jeudi 15, vendredi 16 et vendredi 30 août.

- Les enfants sont accueillis :
  - Le matin de 7h45 à 9h30
  - Le soir de 17h à 18h30
  - Le matin avec repas – départ entre 13h45 et 14h15 (uniquement pour les enfants inscrits à la ½ journée)

ATTENTION : les enfants ne peuvent être déposés et repris que pendant les temps d'accueil. Il est demandé aux familles de respecter strictement les horaires mentionnés ci-dessus. En effet, pour des raisons de sécurité et d'organisation des temps d'animation, l'accueil sera fermé à clé.

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS PRATIQUES

Les inscriptions pour les accueils de loisirs commenceront **le lundi 13 mai et se termineront le vendredi 31 mai auprès de la Direction Enfance-Jeunesse-Éducation.**

Les résidents sautronnais sont prioritaires. Les inscriptions des enfants hors commune seront étudiées en fonction des places disponibles (après le 31 mai).

Les inscriptions (via les fiches d'inscription à télécharger sur le site de la ville de Sautron) peuvent se faire :

- soit par internet sur le Kiosque Famille : sautron.fr, rubrique « Kiosque Famille » avec votre code et votre mot de passe
- Soit par mail en adressant le formulaire à enfancejeunesse@sautron.fr
- Soit directement auprès de la Direction Enfance-Jeunesse-Éducation

À NOTER : votre dossier famille doit être à jour (fiche sanitaire et quotient familial), sinon l'inscription ne pourra pas être prise en compte.

FACTURATION ET RÈGLEMENT

À la fin de chaque mois, une facture unique vous parviendra (comme pour les autres prestations municipales).

Le règlement peut se faire :

- Sur le Kiosque Famille par carte bancaire : **sautron.fr**, rubrique « Kiosque Famille » avec votre code et votre mot de passe
- Par prélèvement automatique
- Par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public ou par CESU

La tarification de l'ensemble des prestations Enfance - Jeunesse s'appuie sur un taux d'effort. Le tarif de chaque famille est donc individualisé en fonction du quotient familial (QF).

Pour plus d'informations, vous pouvez faire une simulation de tarifs sur **sautron.fr**, rubrique Enfance - Jeunesse / Taux d'effort et quotient familial.

PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (P.A.I.)
RÉGIMES ALIMENTAIRES - DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES

Dans le cadre de certains troubles de santé (allergies, maladies chroniques...), la sécurité de votre enfant est prise en compte par la signature d'un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.). **Ce document doit être remis à la ville lors de l'inscription de votre enfant.**

Dans le cadre d'un P.A.I. prescrivant un régime alimentaire particulier, la ville évalue, au cas par cas, sa capacité à respecter ce protocole durant l'accueil.

Si l'interdiction pour raisons médicales est impossible à mettre en œuvre, la ville sera contrainte de refuser l'inscription.

Trousse d'urgence : vous devez penser à fournir la trousse d'urgence à l'équipe d'animation (avec médicaments et ordonnance).

Si votre enfant rencontre une difficulté particulière (santé, comportement, énurésie, handicap...), prenez contact avec la Direction Enfance-Jeunesse-Éducation. Un rendez-vous sera proposé afin de préparer l'accueil de votre enfant et lui proposer un cadre de vacances adapté à ses besoins.

MALADIE – ACCIDENT

Les animateurs ne sont pas habilités à administrer un médicament à votre enfant. Tout enfant fiévreux lors de son arrivée sera refusé. En cas de maladie ou d'accident, toutes les mesures nécessaires seront prises par les animateurs afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants.

Pour le bien-être de votre enfant, pensez à prévoir :

- un petit sac à dos
- une tenue adaptée à la météo
- une gourde
- une casquette
- de la crème solaire

Pour tous renseignements,
contactez la Direction Enfance-Jeunesse-Éducation
02.51.77.86.97 ou enfancejeunesse@sautron.fr

P'TITES CANAILLES
Rue de la Ferme - Tél. en cas d'urgence : 06.72.20.26.66

CROC'LOISIRS
Rue de la Rivière - Tél. en cas d'urgence : 06.30.44.88.89

DREAM TEAM
1 rue de la Ferme - Tél. en cas d'urgence : 07.55.68.85.65

Ne pas jeter sur la voie publique, SVP • lamouettecommunication.com © Freepik